

N° TD	MARCHANDISES	MESURES EN VIGUEUR	VOLUME ATTRIBUABLE	QUOTA(S) SOLLICITE(S) POUR 2022
1902.11.90 et 1902.19.90	Pâtes alimentaires non cuites ni farcies autrement préparées : Contenant des œufs et autrement fabriquées qu'avec des semoules de riz ou farines de riz Ne contenant pas d'œufs et autrement fabriquées qu'avec des semoules de riz ou farines de riz	QTOP 160 tonnes* (contingentement global) A l'exception des spécialités asiatiques sous forme de pâtes alimentaires	65 tonnes*	tonne(s)

* Volume annuel

** volume complémentaire

Sigles utilisés

QTOP

Quota toutes origines et provenances

*Pour tout renseignement, contactez la Direction des Affaires Economiques au 23.26.64 ou 23.22.59 de 7h30 à 11h30 et de 12h30 à 16h00 du lundi au vendredi
34 bis, rue du général Galliéni – BP M2 – 98849 NOUMEA CEDEX*